

Québec-sur-Saint-Laurent

Jean Gagné

Numéro 116, printemps 2008

Québec, ville maritime

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17404ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagné, J. (2008). Québec-sur-Saint-Laurent. *Continuité*, (116), 27–28.

Québec-sur-Saint-Laurent

Samuel de Champlain, à qui nous devons l'appellation définitive Saint-Laurent, a écrit du fleuve qu'il était « l'ornement du pays ». À Québec, l'influence du cours d'eau se lit partout dans la ville.

par Jean Gagné

De tout temps, les explorateurs ont cherché les ports naturels pour établir les villes. L'accès à ceux-ci étant aisé la plupart du temps, ces dernières sont vite devenues des places fortes, des endroits de commerce, des lieux stratégiques. Encore aujourd'hui, les villes maritimes forment la toile de la circulation entre les continents ou à l'intérieur de chacun d'eux. Elles constituent aussi le réseau des plus belles et des plus intéressantes cités de la planète du point de vue du tourisme, des paysages pittoresques, de l'histoire et, souvent, de leur contribution à la civilisation. La dénomination *ville maritime* s'applique à d'innombrables agglomérations, soulignant souvent leur rôle de capitale ou de métropole renommée, de lieu privilégié de tourisme ou de villégiature. Québec occupe une place de choix dans ce réseau. Entre autres preuves : son inscription à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Comment ne pas être frappé par l'harmoni-

nie étonnante qui unit Québec à son fleuve et à la mer ? La splendeur du lieu s'impose au regard.

En observant de plus près, on s'aperçoit que le Saint-Laurent a défini plusieurs choix architecturaux, des quartiers, des paysages, des activités et même la culture profonde des habitants. L'appellation *maritime* sert en quelque sorte d'auréole à la capitale nationale des Québécois.

LE CHOIX DE CHAMPLAIN

Après avoir exploré le lieu et d'autres régions et avoir vécu les difficultés inhérentes au froid à Port-Royal, Champlain a choisi la « pointe de Quebecq » pour établir sa place royale. Le site était déjà un lieu privilégié de rassemblement et de commerce pour les Amérindiens. On pourrait spéculer à l'infini sur les motifs ayant pu ou dû influencer le choix de Champlain. Force est de mettre en exergue la splendeur et la géographie du lieu de même que ses propriétés stratégiques et ses traits fondamentalement maritimes.

Fils de capitaine, lui-même maître navigateur et cartographe célèbre qui aura tra-

La présence du Saint-Laurent a défini le paysage de Québec, ville en plein estuaire fluvial.

Photo : Pierre Lahoud

versé l'Atlantique à 23 reprises au moins, Samuel de Champlain s'y connaissait. Même si, en 1611, il a élu la future pointe à Callière, à Montréal, pour y bâtir une place royale – le temps y était plus clément –, il n'a pas remis en question son choix premier. Le site de Québec est spectaculaire et ses paysages sont enivrants.

LE FLEUVE DANS LE PAYSAGE

Quatre cents ans plus tard, la fascination perdure. Parmi les attributs du lieu, nombreux sont ceux qui ajoutent au caractère marin et à l'image de la ville : la pointe de Lévis, le cap Diamant, la chute Montmorency, l'île d'Orléans et ses satellites, les fortifications, le Château Frontenac, les Plaines, la Citadelle. À leur manière, les humeurs du fleuve, ses « bourdignons » (morceaux de glace qui font saillie) et ses marées, le pilotage, la pêche à l'anguille et au bar ont aussi forgé le style de Québec. On peut également



Lieu prisé pour les activités nautiques, le Vieux-Port de Québec est apprécié des plaisanciers.

Photo : François Rivard

compter parmi ses atouts les traversiers, la flotte de la Garde côtière, la visite des grands paquebots. Et depuis 50 ans, la navigation dans les glaces y a marqué une étape décisive pour tout le Saint-Laurent. Sur le plan géophysique, la ville maritime de Québec, en plein estuaire fluvial, affiche des traits saillants de la personnalité du fleuve : d'une part, ses douces eaux salines rappellent son lien avec un immense golfe et un bras de mer atlantiques ainsi qu'avec

un océan lacustre, les Grands Lacs; d'autre part, la profondeur surprenante de son port annonce sa proximité d'une faille ancienne et profonde remontant aux migrations des continents. La ville s'insère entre deux rives très différentes sur le plan géologique. Son paysage a pris parti des moraines abruptes de l'érosion glaciaire au nord et du relief doux de l'étalement de sédiments fertiles au sud.

Déjà dans la préhistoire, lorsque les glaces ont fondu et que s'est formée la mer dite de Champlain, au moment où le Saint-Laurent, soudainement, a relié les eaux douces et les eaux salines, le site de Québec raffermissait ses traits physiques et ses paysages.

UNE PORTE CONTINENTALE

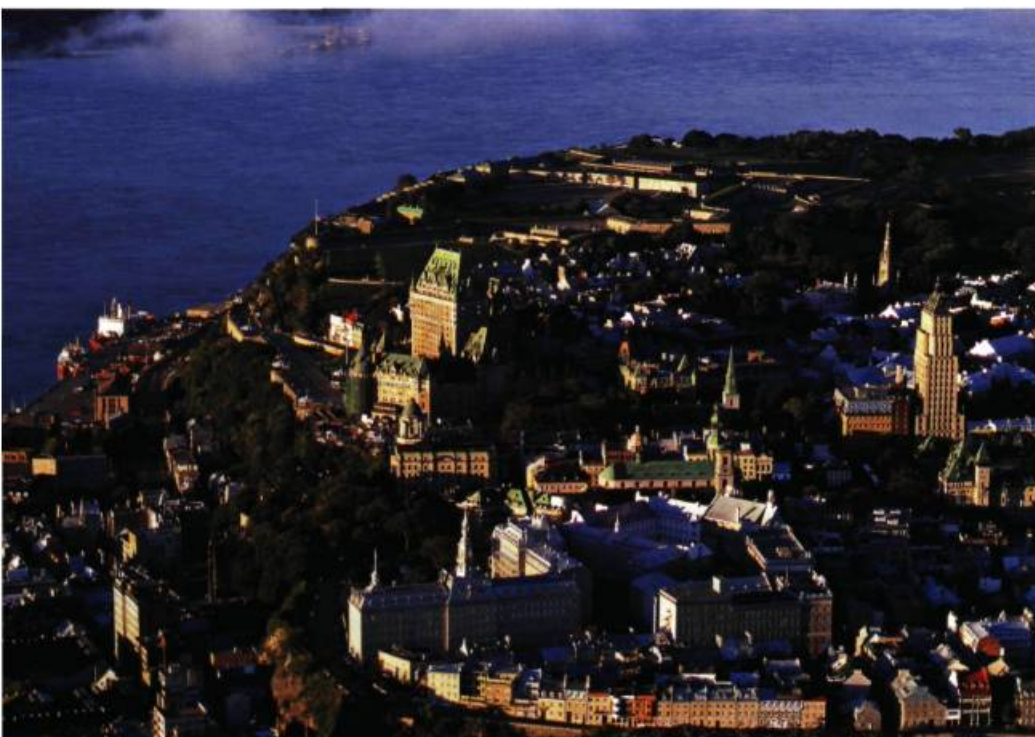
Véritable privilège destiné à caractériser la première ville de Nouvelle-France, l'ouverture sur le Nouveau Monde aura été cruciale pour Québec : la future capitale constituerait désormais une porte continentale et ouvrirait une voie maritime jusqu'au cœur du continent nouveau.

Les débuts de la colonie ont été déterminants. Dès le début du XVII^e siècle, on enseignait l'hydrographie à Québec afin de former des pilotes. Avant la fin du siècle, le roi y a établi une chaire d'hydrographie, dont le premier titulaire, Louis Jolliet, mourut avant d'avoir pu l'occuper. Des chantiers royaux s'y sont installés, annonçant les grandes réalisations du XIX^e siècle sous l'égide des John Molson et Cunard.

Québec a connu l'âge des « cageux » et du transport massif du bois par eau, l'âge du cabotage, l'âge du développement des infrastructures portuaires, l'âge des ponts. Ses missions se sont harmonisées avec celles des autres ports du « système Saint-Laurent-Grands Lacs » et selon les capacités du chenal dragué et des batelleries nouvelles. L'ère de la plaisance et des activités nautiques de toutes sortes est venue avec la naissance du Yacht Club de Québec, fondé tout juste après celui de New York. Les Grands Voiliers et les traversées atlantiques sont venus sceller une vocation vivement appréciée des résidents comme des touristes. Avec les célébrations du 400^e viendra l'âge du souci écologique et de la reconnaissance...

Bien sûr, on peut regretter qu'une législation française protégeant les rives publiques ait laissé place, sous le régime anglais, non seulement à une primauté des propriétés privées, mais également à une absence pathologique d'accès au fleuve et d'espaces publics. Malgré cette faiblesse, il y a lieu d'étendre à la ville maritime de Québec le vibrant hommage que Champlain attribua à son fleuve, l'ornement du pays.

Jean Gagné est historien et auteur.



En 1608, Champlain choisit le promontoire de Québec pour établir la colonie.

Photo : Pierre Lahoud